



Entreprises, visez l'inclusion des personnes handicapées dans vos équipes !

Vous souhaitez recruter plus de personnes handicapées et mieux les intégrer dans vos équipes ? Handicap International - Humanité & Inclusion vous propose une série de fiches « bonnes pratiques pour employeurs inclusifs », basées sur des expériences réussies d'entreprises du monde entier. Elles sont classées selon les cinq dimensions d'une entreprise inclusive listées ci-contre.

Politiques & Leadership

RH & Management

Culture interne

Accessibilité physique & numérique



Partenariats spécialisés

Former les recrues handicapées directement dans l'entreprise

L'expérience de Ouidah Pain au Bénin



© Constantin Georges SERIKI / HI



Besoin ou problème

Certaines entreprises en quête de diversité dans leurs équipes sont confrontées à la difficulté de trouver une main d'œuvre qualifiée.



Bonne pratique

Solutions mises en place

L'entreprise Ouidah Pain s'est tournée vers des organisations de personnes handicapées (OPH) pour former des personnes handicapées directement dans l'entreprise, sans passer par un centre d'apprentissage.



Les étapes de mise en œuvre

1

Recherche d'apprentis handicapés sur le territoire au sein des centres d'apprentissage en pâtisserie.

2

Aucun apprentissage en pâtisserie n'étant ouvert aux personnes handicapées, l'entreprise a échangé avec la fédération des associations de personnes handicapées pour identifier des personnes handicapées ayant le potentiel de devenir pâtissier. Elles ont ainsi été formées par l'entreprise elle-même, dans ses locaux.

3

Formation interne de 8 à 12 mois, au lieu des 6 mois prévus dans un parcours d'apprentissage « classique », pour donner le temps aux personnes handicapées de se professionnaliser.

4

Suivi des personnes handicapées formées par la fédération des associations de personnes handicapées.

Moyens nécessaires & facteurs de succès



S'impliquer dans la formation directe de personnes handicapées ayant un potentiel professionnel ;



Adopter le même comportement avec les personnes handicapées qu'avec les autres employés, en toute égalité, que ce soit en positif ou en négatif.

Résultats obtenus



- ★ 4 personnes handicapées ont intégré l'entreprise suite à leur formation en pâtisserie, dont un en qualité de magasinier ;
- ★ Tous ont pu faire valoir une expérience professionnelle de 8 à 12 mois ;
- ★ Changement de mentalité dans l'équipe, où tous considèrent leurs collègues handicapés comme des collaborateurs compétents et non comme des personnes à assister.

Pour aller plus loin...



A partir de 2022, HI vous propose son assistance technique « Employeur inclusif », notre appui-conseil pour cheminer avec vous vers l'inclusion. Contactez-nous dès à présent pour en savoir plus !

Site web : <https://hi.org/fr/assistance-technique-inclusion> | Email : ita@hi.org

Une publication financée par

